

Transcriptions de l'intervention de Raphaël Ruffier lors du colloque du 14 Octobre

Raphaël Ruffier est entré dans le sujet par ses failles et la faille ce sont les jeunes dans la rue. Il y en a toujours, mais il y a eu des améliorations.

Un jeune mineur est pris en charge pendant 1 semaine, mis à l'abri, il va pouvoir être évalué et en équipe son âge va pouvoir être déterminé. Ce dispositif explose complètement face à la demande donc c'est fait en quelques heures. L'institution disait qu'elle n'était pas parfaite par manque de moyens financiers, ce qui a été rattrapé, puis humains. Il y a selon elle pas de mineurs à la rue, mais il y en a.

Les jeunes sont en difficulté mais ils n'ont pas intérêt à se rebeller contre l'institution. A l'époque il y avait des délais de plusieurs mois entre le moment où ils viennent pour être évalués et le premier rendez-vous. Donc il a vraiment passé plusieurs semaines ou mois à la rue. D'autres fois des jeunes sont arrivés par des réseaux, ils ont potentiellement en danger, encore plus les filles.

Ce qui est important pour Raphaël Ruffier, c'est que les accueillants, pour une raison ou une autre, ont vu dans ces jeunes pas que des gens dehors mais un être humain qu'ils accueillent chez eux et ce choix est irréversible. Ce n'est plus un problème politique mais un adolescent qu'on accompagne. Les gens sont de milieux très différents : de familles de cadres de la Croix Rousse ou hors structure (personnes qui vivent dans des caravanes), des fonctionnaires...

Le Conseil constitutionnel a ouvert les possibilités de venir en aide à un migrant donc tant qu'on ne fait pas passer une frontière à un migrant on peut lui apporter son soutien.